

EDITION  
**2026**

# PRIX PIERRE CASTEL

fonds de dotation  
**PIERRE CASTEL**  
*Agir avec l'Afrique*



## RÈGLEMENT ET CALENDRIER

  
**CASTEL**  
EL DJAZAIR

  
**SOEBRA**  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALISTE DE BOISSONS SOUVERAINES

  
**BRAKINA**

  
**Boissons**  
du Cameroun

  
**QUALITÉ**  
**SOLIBRA**

  
**BRACONGO**  
DURABLE

  
**BRASIMBA**  
BRASSERIE SIMBA

  
**STAR**

# SOMMAIRE

<b>I. LE FONDS PIERRE CASTEL - AGIR AVEC L'AFRIQUE</b>	<b>PAGE 3</b>
--	---------------

---

<b>II. LE PRIX PIERRE CASTEL</b>	<b>PAGE 3</b>
----------------------------------	---------------

---

## **II. LE PRIX PIERRE CASTEL 2026**

<b>1. Les principes et objectifs</b>	<b>PAGE 4</b>
--------------------------------------	---------------

---

<b>2. Les récompenses</b>	<b>PAGE 4-5</b>
---------------------------	-----------------

---

<b>3. Les critères d'éligibilité</b>	<b>PAGE 5</b>
--------------------------------------	---------------

---

<b>4. Le périmètre des innovations et les domaines d'application</b>	<b>PAGE 6</b>
--	---------------

---

<b>5. Les profils des entrepreneurs recherchés</b>	<b>PAGE 6</b>
--	---------------

---

<b>6. Les documents à fournir</b>	<b>PAGE 6-7</b>
-----------------------------------	-----------------

---

<b>7. Le calendrier</b>	<b>PAGE 7</b>
-------------------------	---------------

---

<b>8. Le processus de sélection</b>	<b>PAGE 7-9</b>
-------------------------------------	-----------------

---

<b>IV. LES RESPONSABILITÉS ET CONSENTEMENTS</b>	<b>PAGE 10-12</b>
---	-------------------

---

## I. LE FONDS PIERRE CASTEL - AGIR AVEC L'AFRIQUE

**Le Fonds Pierre Castel - Agir avec l'Afrique est né de la volonté de son Président fondateur, Monsieur Pierre Castel, de contribuer durablement au développement économique et social du continent africain. Profondément attaché à l'Afrique, il a souhaité transmettre aux jeunes générations les valeurs qui ont guidé son parcours : esprit d'initiative, goût de l'effort, audace d'entreprendre, responsabilité et solidarité.**

Depuis 2017, cette vision est mise en œuvre par Monsieur Pierre De Gaétan Njikam, Directeur Général du Fonds, entouré d'une équipe mobilisée. Le Fonds déploie des programmes d'accompagnement combinant : financement, formation, mentorat et mise en réseau, afin de soutenir des entrepreneurs à fort potentiel engagés dans la transformation des systèmes alimentaires.

Présent dans plusieurs pays africains, **le Fonds agit en synergie avec les filiales Castel Afrique** et un réseau de partenaires, contribuant à structurer un écosystème favorable au développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation portés par la jeunesse africaine.

## II. LE PRIX PIERRE CASTEL

Créé en 2018, le Prix Pierre Castel est un concours panafricain qui soutient et accompagne des entrepreneurs innovants engagés dans les systèmes alimentaires.

Il vise à révéler des initiatives à fort impact contribuant au développement économique, social et environnemental des territoires africains.

À travers un dispositif combinant : dotation financière, mentorat, formation et mise en réseau, il contribue à l'émergence d'entrepreneurs capables de transformer durablement les chaînes de valeur alimentaires en Afrique.

Le Prix Pierre Castel a pour objectifs de :

- **Encourager la "soif d'entreprendre" et valoriser le potentiel d'innovation** de la jeunesse africaine ;
- **Révéler des initiatives à fort impact**, ancrées dans leurs territoires et créatrices de valeur;
- **Accompagner la structuration et le développement d'entreprises innovantes** ;
- **Fédérer une communauté** panafricaine d'entrepreneurs, de partenaires et d'experts ;
- **Promouvoir l'innovation locale**, la durabilité et la souveraineté alimentaire.

III.

# LE PRIX PIERRE CASTEL 2026

Entreprendre et innover avec l'Afrique

*Révéler et accompagner les entrepreneurs qui transforment les systèmes alimentaires africains*

## 1. LES PRINCIPES ET OBJECTIFS

**Le Prix Pierre Castel 2026 est organisé dans sept pays africains : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar et République démocratique du Congo.**

Il est déployé dans chacun de ces pays en partenariat avec les filiales Castel Afrique : Boissons du Cameroun, Bracongo SA, Brakina, Brasimba, Castel El Djazaïr, Sobebra, Solibra et Star.

L'édition 2026 a pour ambition de soutenir des entrepreneurs africains à fort potentiel, engagés dans une dynamique d'**excellence entrepreneuriale** et porteurs d'**innovations structurantes** au service des systèmes alimentaires.

Elle distingue des entrepreneurs capables de générer un impact économique, social et environnemental durable, avec un potentiel avéré de croissance et de passage à l'échelle.

## 2. LES RÉCOMPENSES

Les dotations du Prix Pierre Castel constituent un levier stratégique pour soutenir la croissance des entreprises lauréates et renforcer leur contribution aux systèmes alimentaires sur le continent africain.

Au-delà du soutien financier, le Prix propose un dispositif d'accompagnement structuré, combinant : mentorat, coaching et mise en réseau, afin de renforcer durablement les capacités entrepreneuriales.

Pour l'édition 2026, **8 entrepreneurs sont distingués** : un lauréat dans chacun des pays participants, à l'exception de la République démocratique du Congo, qui compte deux lauréats en raison de la présence de deux filiales Castel Afrique.

### Les dotations des lauréats nationaux

Chaque lauréat bénéficie de :

- **25 000 €** de dotation financière ;
- Un programme de **mentorat** ;
- Un programme de **coaching personnalisé**.

### Les dotations du lauréat panafricain

Parmi les 8 lauréats nationaux, un lauréat panafricain est distingué et bénéficie, en complément, de :

- **10 000 €** de dotation financière supplémentaire ;
- Un accompagnement d'un an en tant qu' "**Ambassadeur panafricain**" du Prix Pierre Castel ;
- Un soutien à la participation à des **salons professionnels internationaux** ;
- **Une mise en lumière médiatique** à l'échelle panafricaine.

## L'accompagnement des finalistes

Les finalistes bénéficient de :

- L'accès à des formations entrepreneuriales certifiantes en e-learning proposées par le Centre du Commerce International de Genève (ITC) ;
- L'intégration, dès leur pré-sélection, au réseau des Bâisseurs Africains, une communauté d'entrepreneurs engagés pour le développement du continent africain.

## 3. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles au Prix Pierre Castel 2026 les candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé de **18 à 45 ans** ;
- **Être ressortissant et résident** de l'un des pays concernés par cette édition : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar ou République démocratique du Congo ;
- Être **fondateur ou cofondateur d'une entreprise légalement constituée** et en activité depuis **au moins deux ans** ;
- Porter un **projet de développement** présentant un **impact** économique, social et environnemental **mesurable**.

Le Prix Pierre Castel s'adresse exclusivement à des **entreprises à but lucratif**.

## 4. LE PÉRIMÈTRE DES INNOVATIONS ET LES DOMAINES D'APPLICATION

Le Prix Pierre Castel soutient des initiatives relevant de **l'innovation africaine appliquée aux systèmes alimentaires**, entendue comme l'ensemble des solutions développées pour répondre aux réalités économiques, sociales et environnementales du continent.

Ces innovations peuvent être :

- **Technologiques** : Développement d'outils numériques pour la production ou la commercialisation, solutions d'irrigation intelligente, technologies de transformation ou de conservation...
- **Servicielles** : Plateformes de mise en relation entre producteurs et acheteurs, services logistiques ou d'accompagnement technique pour les acteurs des filières...
- **Organisationnelles** : Modèles de structuration de producteurs, organisation collective, optimisation des processus de production ou de distribution...
- **Liées au modèle économique** : Modèles de distribution innovants, accès au marché, mécanismes de financement ou de commercialisation adaptés aux réalités locales...
- Ou **intervenir au sein des chaînes de valeur** : Valorisation de sous-produits agricoles, amélioration de la traçabilité, optimisation des étapes de transformation, de stockage ou de distribution...

## 5. LES PROFILS DES ENTREPRENEURS RECHERCHÉS

Les candidats au Prix Pierre Castel 2026 devront démontrer :

- Un **leadership affirmé** et une capacité à incarner un rôle d' "Ambassadeur du Prix" ;
- Un **projet innovant** répondant à un besoin concret des systèmes alimentaires ;
- Un **ancrage territorial fort** et une contribution au développement économique local ;
- Une **capacité entrepreneuriale avérée**, traduite par la structuration et la croissance de l'entreprise ;
- Un **impact économique, social et environnemental mesurable** ;
- Un **potentiel de développement** et de passage à l'échelle.

## 6. LES DOCUMENTS À FOURNIR

Les documents ci-dessous doivent être soumis sur la plateforme dédiée au Prix Pierre Castel : [candidature-prix-pierre-castel.org](https://candidature-prix-pierre-castel.org)

**Tous les documents sont obligatoires.** Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux critères indiqués sera rejeté.

Le dossier de candidature doit être rédigé en français ou en anglais.

Les candidats doivent fournir :

- **Une copie d'une pièce d'identité ;**
- **Un document officiel attestant de l'existence légale de l'entreprise**, le nom du candidat doit figurer sur ce document, le désignant en tant que fondateur ou cofondateur ;
- **Un dossier de présentation de l'entreprise**, comprenant :
  - La présentation du porteur de projet (parcours, expérience, vision) ;
  - La présentation de l'entreprise (activité, modèle économique, marché, clients, organisation...)
  - Les principaux indicateurs de performance (chiffre d'affaires, croissance, volumes...)
  - Les éléments permettant d'apprécier l'impact économique, social et environnemental ;
- **Les éléments financiers de l'entreprise** : un bilan comptable ou compte d'exploitation des exercices 2024 et 2025 ; à défaut, tout bilan financier de 2024 et 2025 permettant d'apprécier l'activité économique ;
- **Une présentation du projet de développement**, incluant :
  - La stratégie de croissance ;
  - Les perspectives de passage à l'échelle ;
  - La création de valeur et l'impact attendu.

## 7. LE CALENDRIER

**Le Prix Pierre Castel 2026 se déroule selon le calendrier suivant :**

- **1<sup>er</sup> avril au 30 mai** : Appel à candidatures ;
- **1<sup>er</sup> au 30 juin** : Examen des candidatures, visites de terrain et présélection des entrepreneurs ;
- **1<sup>er</sup> au 31 juillet** : auditions par les jurys nationaux et sélection des lauréats ;
- **30 septembre** : Grand Jury panafricain et cérémonie de remise des Prix.

## 8. LE PROCESSUS DE SÉLECTION

**Le processus de sélection du Prix Pierre Castel est mis en œuvre par les filiales Castel Afrique, en collaboration avec les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres d'Agriculture et différents partenaires nationaux.**

Dans chaque pays, des Comités techniques et des Jurys nationaux indépendants sont constitués afin d'évaluer les candidatures et de sélectionner les lauréats.

Le Fonds Pierre Castel veille à garantir l'intégrité, l'impartialité et la transparence de l'ensemble du processus, afin d'assurer une évaluation rigoureuse, éthique et équitable.

**Les décisions des jurys sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation.**

Tout candidat sélectionné à une étape du processus s'engage à participer à l'ensemble des phases suivantes du Prix Pierre Castel, jusqu'à leur terme, notamment les visites terrain, les auditions devant les jurys et le Grand Jury panafricain.

En cas de désistement, le candidat ne pourra prétendre à aucun droit, indemnité ou versement de dotation, quel qu'en soit le motif.

**a. L'examen des candidatures et pré-sélection**

À la clôture de l'appel à candidatures, les dossiers sont examinés par les Comités techniques, qui vérifient leur conformité aux critères d'éligibilité en vigueur et évaluent leur qualité.

À l'issue de cette phase, un minimum de 6 entrepreneurs par pays sont présélectionnés. Des étapes intermédiaires peuvent être mises en place selon l'organisation retenue par les filiales.

**b. Les visites de terrain**

Les entreprises des candidats présélectionnés font l'objet de visites de terrain. Cette étape obligatoire permet de vérifier l'exactitude des informations fournies et d'approfondir l'évaluation du projet et de l'entreprise.

**c. Les auditions devant les jurys nationaux et la sélection des 8 lauréats**

Les entrepreneurs présélectionnés présentent leur projet devant un jury national.

Présidés par les Directeurs Généraux des filiales Castel Afrique concernées, ces jurys sont composés de représentants d'institutions et de personnalités influentes issues du monde économique local. La diversité de leur regards et expertises permet d'identifier les projets à fort potentiel et les profils répondant aux exigences du Prix.

À l'issue de ces auditions, les jurys nationaux désignent 8 lauréats (un par filiale), conformément aux modalités définies dans le présent règlement.

Les entrepreneurs ainsi sélectionnés deviennent lauréats nationaux du Prix Pierre Castel.

**Les Jurys nationaux évaluent les candidats sélectionnés selon les critères suivants :**

- Le caractère innovant et différenciant de l'activité, ainsi que sa contribution à la transformation des systèmes alimentaires ;
- La solidité du projet entrepreneurial, incluant la maturité de l'entreprise, la pertinence du modèle économique et la capacité d'exécution ;

- La pertinence de la solution au regard des besoins du marché et du territoire ;
- L'impact économique, social et environnemental, démontré et mesurable ;
- Le potentiel de développement et de passage à l'échelle, nationale ou régionale ;
- La qualité de la présentation, appréciée au regard de la clarté de la vision, de la cohérence du projet et de la crédibilité du porteur.

#### **d. Le Grand Jury panafricain**

**Les 8 lauréats nationaux sont auditionnés par un Grand Jury panafricain, présidé par le Directeur Général du Groupe Castel, Monsieur Gregory Clerc.**

Au terme de cette étape, le Grand Jury désigne le Lauréat panafricain, distingué pour l'excellence de son parcours entrepreneurial, l'impact de son projet et son potentiel de développement à l'échelle du continent.

Les dotations financières des lauréats sont versées à la suite de ce Grand Jury.

#### **Les critères d'évaluation du Grand Jury**

- Le leadership et la capacité à incarner un rôle d' "Ambassadeur panafricain du Prix" ;
- La vision stratégique et l'ambition de développement, notamment à l'échelle continentale ;
- Le caractère innovant et le potentiel de transformation du projet, à l'échelle nationale et régionale ;
- L'impact économique, social et environnemental, ainsi que la durabilité du modèle ;
- Le potentiel d'expansion et de passage à l'échelle sur les marchés africains ;
- La capacité à mobiliser des partenaires et à structurer un écosystème autour du projet ;
- La qualité de la présentation, appréciée à travers la clarté du discours, la posture et la capacité à défendre sa vision.



# ANNEXE

## IV. LES RESPONSABILITÉS ET CONSENTEMENTS

### 1. LA RESPONSABILITÉ DU FONDS PIERRE CASTEL - AGIR AVEC L'AFRIQUE

Le Fonds Pierre Castel, se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger ou d'annuler le présent règlement si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Tout changement sera notifié par publication sur le site du Fonds : <http://www.fonds-pierre-castel.org>.

### 2. L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Le candidat manifeste par simple envoi de son dossier de candidature, son accord sans réserve pour toutes les clauses du présent règlement. Tout manquement au règlement et plus généralement, toute fraude ou tentative de fraude entraîne automatiquement l'élimination du candidat.

Le règlement est téléchargeable sur le site internet du Fonds Pierre Castel <http://www.fonds-pierre-castel.org>. Il peut être modifié à tout moment par le Fonds. L'avenant entre en vigueur à compter de sa mise en ligne et sera réputé « accepté » du simple fait de la participation du candidat au concours.

Dès lors qu'il participe au concours, le candidat s'engage à respecter les dispositions du [Code de conduite](#) auxquelles sont soumis le Fonds Pierre Castel - Agir avec l'Afrique et ses partenaires ; et à les faire respecter par toute personne agissant au compte de l'entreprise postulante. Cette charte est également consultable sur le site internet du Fonds Pierre Castel dans la rubrique « [Publications](#) ».

### **3. LES FRAIS DE PARTICIPATION**

Le concours est gratuit et n'est soumis à aucune obligation d'achat ni à aucun frais de gestion de dossier. Les frais afférents à la présentation de candidature (frais de constitution du dossier, de présentation devant les jurys, frais de déplacements, etc.) sont à la charge de chacun des candidats. Aucun remboursement de frais ne sera effectué.

### **4. LES DROITS DE COMMUNICATION ET À L'IMAGE**

Les candidats et les structures de promotion autorisent les organisateurs et partenaires à publier les informations générales les concernant dans le cadre des actions de communication du PRIX PIERRE CASTEL pendant et après la durée de l'édition.

En participant au Prix Pierre Castel 2026, ils autorisent également la reproduction et l'exploitation des images fixées dans le cadre de photographies et vidéos pour la communication sur le Prix.

Cette autorisation est valable pour toute la durée d'existence du Fonds, sur tous les supports matériels et immatériels, en tous supports papiers et numériques et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet et réseaux sociaux, médias presse, supports de communication interne, et externe.

Les images et vidéos sont libres d'accès au candidat. Il peut les utiliser indépendamment du Prix sous certaines conditions : le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable.

### **5. LE DROIT APPLICABLE - JURIDICTION COMPÉTENTE**

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige afférent à son interprétation et son application relève de la seule compétence juridictionnelle du tribunal administratif de Bordeaux.

En cas de litige, les parties conviennent d'avoir préalablement recours à un règlement à l'amiable. A défaut d'accord amiable entre les parties, trois (03) mois à compter de leur notification, les parties peuvent saisir le tribunal administratif de Bordeaux.

### **6. LA PROTECTION DES DONNÉES**

Les données collectées dans le cadre du Prix Pierre Castel 2026 sont à destination de :

- Fonds Pierre Castel - Agir Avec l'Afrique ;
- Filiales Castel Afrique qui organisent le Prix : Castel El Djazaïr, Brakina, Boissons du Cameroun, Solibra, Star, Bracongo SA, Brasimba et Sobebra ;
- Partenaires locaux qui interviennent dans le cadre de l'organisation du Prix ;
- Partenaires intervenant dans le cadre du dispositif d'accompagnement de formation et de coaching.

## 7. L'UTILISATION DES DONNÉES

Les données collectées dans le cadre du Prix Pierre Castel 2026 sont utilisées exclusivement pour la gestion du concours, l'organisation du processus de sélection et les actions de communication associées.

Les données personnelles sont conservées pour toute la durée d'existence du Fonds Pierre Castel - Agir avec l'Afrique.

- Gestion et traitement des dossiers de candidature ;
- Communication dans le cadre du Prix Pierre Castel ;
- Stockage dans la base de données ;
- Intégration des lauréats et finalistes dans la communauté des Bâtisseurs Africains ;
- Réalisation d'études et de statistiques.

## 8. L'ACCÈS AUX DONNÉES

Tout entrepreneur postulant au Prix Pierre Castel 2026 a la possibilité d'exercer ses droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression au traitement de ses données conformément aux articles 38 à 40 de la loi du 6 janvier 1978.

En application du règlement 2016/679 du 27 avril 2016, la personne physique peut exercer son droit à la limitation du traitement, à l'effacement de ses données et à la portabilité à partir du 1er août 2026.

Ces droits peuvent être exercés auprès du Fonds Pierre Castel - Agir avec l'Afrique qui a collecté les données à caractère personnel par voie électronique à l'adresse suivante : [contact@fonds-pierre-castel.org](mailto:contact@fonds-pierre-castel.org).

# PARTENAIRES

## Agir ensemble

IncubMe



SINERGI  
PARTENAIRE D'IMP



Carrefour  
Cameroun



forvs  
mazars



CCI-CÔTE D'IVOIRE  
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

SUCAF  
Côte d'Ivoire

FIN'Elle



MICA



CCI  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ANTANANARIVO



EDBM



CCI FRANCO  
CONGOLAISE

FEC  
FEDERATION DES ENTREPRENEURS CONGOLAIS

COPEMECO



iecd  
sempus d'avenir

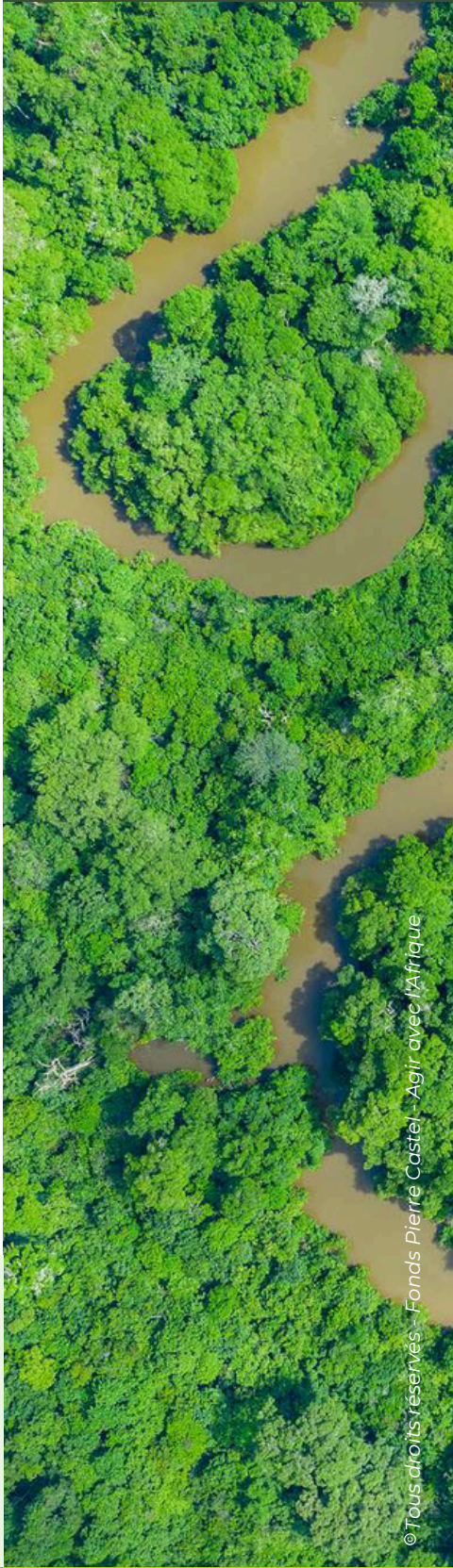
International  
Trade  
Centre

GD  
Groupe interacadémique  
pour le développement

AGRISUD  
INTERNATIONAL

ECOLE SUPERIEURE  
D'AGRONOMIE

BÂTISSEURS  
AFRICAINS  
CLUB DES BÂTISSEURS



© Tous droits réservés - Fonds Pierre Castel - Agir avec l'Afrique

## FONDS PIERRE CASTEL - AGIR AVEC L'AFRIQUE

4-6 Cours de l'Intendance 33 000, Bordeaux, France  
Siret : 833 678 022 00033 - Code APE 9499Z

 [fonds-pierre-castel.org](https://fonds-pierre-castel.org)

 [contact@fonds-pierre-castel.org](mailto:contact@fonds-pierre-castel.org)

 +33 (0) 5 35 54 75 01

